Informations en French

Consultation sur l'avenir de La Sainte Union Catholic Secondary School

Camden est un endroit formidable pour apprendre, et nous sommes fiers de nos établissements scolaires exceptionnels ainsi que de nos équipes éducatives, qui travaillent chaque jour avec engagement pour offrir aux enfants la meilleure éducation possible.

Nous souhaitons que chaque enfant de Camden puisse bénéficier d'une place dans une école de proximité, adaptée à ses besoins, afin de lui offrir le meilleur environnement possible pour apprendre, se faire des amis et s'épanouir.

Les établissements scolaires de Camden et de tout Londres subissent une pression financière croissante.

La baisse du taux de natalité et le départ de familles hors de Londres entraînent une diminution du nombre d'enfants en âge d'être scolarisés. Il en résulte une baisse des effectifs scolaires et un nombre croissant de places disponibles dans les établissements.

Chaque place scolaire inoccupée entraîne une perte de financement public essentiel, versé par le gouvernement, de 7 500 £ par an en moyenne pour les écoles primaires et de 9 700 £ par an en moyenne pour les établissements secondaires.

En tant que collectivité locale, nous avons pour responsabilité de veiller à ce qu'il y ait suffisamment de places dans les établissements scolaires, qu'elles soient de qualité et pérennes, et de gérer ces capacités d'accueil de manière efficace.

Face à la baisse des effectifs scolaires, nous devons gérer cette situation en étroite collaboration avec les établissements scolaires.

Au cours de l'année écoulée, dans le cadre de notre Programme de gestion des capacités d'accueil scolaires (School Sufficiency Programme), nous avons travaillé en étroite collaboration avec les établissements les plus particulièrement touchés par ces difficultés, afin de les accompagner et de les aider à faire face à ces défis.

Malgré l'engagement de tous, **La Sainte Union Catholic Secondary School**fait partie des quatre établissements scolaires qui continuent de faire face aux difficultés les plus importantes et les plus persistantes, notamment :

- un nombre important de places scolaires inoccupées
- et des difficultés financières croissantes

Le 12 octobre 2026, nous avons publié un rapport recommandant d'organiser une consultation sur l'avenir de **La Sainte Union Catholic Secondary School.** Le 20 octobre 2026, les membres de l'exécutif municipal de Camden - le groupe des élus municipaux chargés des principales responsabilités - se sont réunis et ont décidé de lancer cette consultation.

La consultation est désormais ouverte pour une durée de six semaines, du 2 novembre à 9 h au 14 décembre 2026 à 9 h. Nous vous invitons donc à donner votre avis.

- Tout le monde peut participer à la consultation en ligne à l'adresse suivante **consultations.wearecamden.org/schools/lasainteunion.**
- Si votre enfant est scolarisé à **La Sainte Union Catholic Secondary School** et que vous préférez remplir un formulaire papier, vous pouvez retirer un exemplaire imprimé auprès de l'établissement et le rapporter une fois complété. Toute autre personne peut envoyer un courriel à l'adresse suivante **lasainteunionconsultation@camden.gov.uk**
- Pour obtenir le livret de consultation en version Facile à lire et à comprendre (Easy Read) ou dans d'autres langues, vous pouvez écrire à cette adresse **lasainteunionconsultation@camden.gov.uk**

Des réunions d'information seront également organisées, en ligne et en présentiel, à destination des parents et des personnes responsables des enfants scolarisés dans l'établissement. Plus d'informations leur seront communiquées directement.

Vous serez consultés sur les options suivantes et invités à faire part de vos observations ou à proposer d'autres options.

- Proposer moins de places en réduisant le nombre d'admissions annuel officiellement fixé pour l'établissement (PAN).
- Regrouper La Sainte Union avec un autre établissement secondaire dans le cadre d'une fédération, ce qui implique de partager un même conseil d'administration avec au moins un autre établissement scolaire.
- Fermer uniquement les classes de la 6e à la 2de (années 7 à 11) ET maintenir et réorganiser les formations destinées aux élèves de plus de 16 ans (années 12 à 13/14).
- Fermeture complète de l'établissement, de la 6e à la terminale (années 7 à 13/14).

Avant de répondre à la consultation, nous vous recommandons vivement de lire le dossier de consultation, qui présente plus en détail les données scolaires et chacune des options proposées.

Au cours de la consultation, nous recueillerons des données sur les impacts de chaque option pour chaque établissement scolaire.

Ces éléments seront présentés dans un rapport et serviront à éclairer les prochaines étapes que nous proposerons. Les membres de l'exécutif municipal prendront une décision à ce sujet en février 2027.

Pour plus d'informations

- Téléchargez et consultez le document de consultation à l'adresse **consultations.wearecamden.org/schools/lasainteunion**

- Retrouvez les réponses à vos questions, des contenus en version Facile à lire et à comprendre (FALC), ainsi que des informations dans d'autres langues sur **camden.gov.uk/SchoolConsultations**
- Vous pouvez envoyer vos questions à l'adresse **lasainteunionconsultation@camden.gov.uk**

Prochaines étapes prévues à l'issue de la consultation de six semaines :

- **Février 2027 :** les membres de l'exécutif municipal examineront les résultats de la consultation, ainsi que d'autres éléments, et étudieront l'option à retenir pour chaque établissement scolaire.
- **Février 2027 :** si les membres de l'exécutif municipal décident de présenter un projet de fusion ou de fermeture d'un établissement scolaire, une nouvelle période de consultation réglementaire de quatre semaines sera organisée. L'établissement, les parents et les personnes responsables des enfants, ainsi que les autres parties prenantes, pourront alors à nouveau faire part de leurs observations sur le projet.
- **Avril 2027 :** l'exécutif municipal prendra une décision définitive sur les éventuels projets proposés.
- **Avril à mai 2027 :** si la décision a des conséquences pour le personnel de l'établissement scolaire, une procédure officielle de consultation du personnel sera engagée.
- **Date de mise en œuvre :** celle-ci dépendra des changements éventuellement approuvés. Toutefois, ceux-ci pourraient être mis en œuvre dès la prochaine année scolaire, en septembre 2027.

Nous savons qu'il est difficile d'entendre cela, mais nous devons agir dès maintenant pour éviter que la situation ne s'aggrave et préserver la qualité de l'offre éducative locale pour tous les enfants de l'arrondissement, aujourd'hui et à l'avenir.

Nous savons également que cette période est source d'inquiétude et d'incertitude pour vous. Aucune décision n'a encore été prise et nous continuerons à vous tenir informés de l'évolution de la situation.